



La Principale
à
Mesdames et Messieurs
les parents d'élèves de 3^{ème}

Objet : Stage d'observation 3^{ème} du lundi 22 au vendredi 26 novembre (ou samedi 27)

Madame, Monsieur,

Sensibiliser les élèves au monde du travail : aimer le monde du travail.

L'année de 3^{ème} prévoit une semaine de stage dit séquence d'observation en milieu professionnel. Cette séquence participe pleinement de la construction du projet d'orientation et doit être traité avec beaucoup de sérieux et d'implication. Il s'agit d'un véritable moment de questionnements. Souvent, les élèves n'ont qu'une idée partielle de ce que peut être la vie professionnelle, et cette expérience représente le premier contact réel avec le monde du travail et l'investissement demandé (horaires, ponctualité, etc.).

Bénéficier d'une expérience concrète : découvrir des métiers.

Du fait de son appellation, le stage que va devoir faire votre enfant est un stage d'observation et non pas de pratique. Pourtant, il paraît difficile d'imaginer votre enfant sans rien faire pendant une semaine.

L'idéal est que votre enfant découvre non pas **un** métier, celui de son tuteur, mais **les** métiers de l'entreprise, ou des personnes avec lesquelles son tuteur est en relation dans le cadre professionnel, et comment tous ces métiers s'articulent pour agir.

Le fil directeur est assuré par le tuteur de l'entreprise, qui sait comment présenter le métier de son entreprise, et organise avec sa hiérarchie et/ou ses collègues le parcours de l'élève.

De notre expérience, les enfants sont bien reçus, et lorsque les personnes sont suffisamment prévenues à l'avance, elles peuvent aménager leur programme pour que le temps passé avec l'élève soit intéressant pour lui.

Aider les enfants à bâtir leur orientation : métier ou domaine d'activité ?

Les métiers que nous exerçons, à de rares exceptions près, sont le fruit d'un long parcours de choix, mais aussi d'opportunités et de hasards. La vie professionnelle compte d'ailleurs de nombreux métiers inconnus de nos enfants : s'ils connaissent tous « pompier » et « professeur », savent-ils à quoi correspond la fonction de contremaître, de chef de projet, d'animateur qualité, ... ?

Le stage s'inscrit dans un long parcours de prise de conscience par l'élève de ses compétences, de ses goûts, accompagnés en cela par différents rendez-vous :

- les rencontres avec le/la conseiller(e) d'orientation
- les réunions parents / professeurs
- le stage
- les portes ouvertes des lycées
- la soirée « proviseurs » (courant janvier)

Ce stage ne correspondra peut-être pas nécessairement au métier que votre enfant rêve de faire plus tard, mais il aura certainement l'avantage de privilégier un domaine qui suscite son intérêt.

Esther Tini-Quiriconi

Questions pratiques

Où faire son stage ?

Tout milieu professionnel susceptible d'offrir un poste d'observation des métiers. Attention certains métiers peuvent être « dématérialisés » comme la finance, la programmation informatique, et donc plus difficiles à présenter ; certains présentent aussi la contrainte du secret professionnel et ne sont, par de ce fait, non accessibles.

Pour les séquences d'observation en école publique, une lettre, avec visa préalable du Principal du Collège, sollicitant l'autorisation d'effectuer une séquence d'observation en école doit être adressée à M. l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription.

Vous pouvez accueillir votre enfant dans votre propre entreprise mais ne soyez pas son tuteur : n'hésitez pas à parler à des amis qui travaillent dans le domaine d'activité recherché par votre enfant pour trouver des contacts.

Horaires et rémunération

Horaires : pas avant 6h00 du matin ni après 20h00, pas plus de 7h00 par jour.

Rémunération : votre enfant ne travaillant pas, ce stage n'est pas rémunéré.

Convention

Le collège Antoine de Saint-Exupéry fournit une convention tripartite type en trois exemplaires à faire signer par :

- l'entreprise
- l'enfant et ses parents
- le collège

PROTOCOLE SANITAIRE :

Le protocole sanitaire mis en œuvre dans l'entreprise s'applique aux élèves

Le rapport de stage

Un court rapport devra être rédigé pendant la période d'observation et remis au Professeur Principal. Il sera évalué par un professeur en charge de son stage. Il le présentera à l'oral.

C'est en vous rappelant ces différents objectifs et détails pratiques que le stage de votre enfant se déroulera au mieux et sera, nous l'espérons, une première expérience réussie au contact du monde du travail.